



1. Un suivi en intégration.

Pour qui ? :

- Pour tout élève bénéficiant d'un suivi en intégration durant l'année 2021-2022 en primaire ou en secondaire.
- Pour tout élève inscrit dans l'enseignement spécialisé en date du 15 octobre 2021 et ayant suivi les cours jusqu'au 30 juin 2022.

Démarches ? :

- Prendre contact avec l'Institut de la Providence de Ciney.
- Prendre contact avec le Centre Psycho Médico Social de l'école précédente.
- Prendre contact avec l'EPES Reumonjoie/Clair Val.

2. Une aide spécifique via le Pôle Territorial d'Aménagements Raisonables.

Pour qui ? :

- Pour tout élève présentant un ou plusieurs trouble(s) d'apprentissage diagnostiqué(s) et présent(s) dans un bilan récent.

Démarches ? :

- Prendre contact avec l'Institut de la Providence de Ciney pour demander une entrevue.

Coordonnées :



Institut de la Providence :
Rue Piconette, 1 5590 CINEY

Tel : 083 23 43 80 - Mail : direction@ipciney.be

EPES Reumonjoie / Clair Val :
Chemin de Reumont 143 5020 Malonne
Tel : 081 44 92 80 - Mail : direction@rjcv.be